



12 ans d'efforts récompensés au Lac Kanasuta

Enfin, ils ont leur barrage



Ancien barrage

Nouveau barrage à Kanasuta
Crédit photos : Club Nautique Kanasuta
Voir article en page 3



La croix d'Évain n'est plus

p. 2

Des efforts récompensés au Lac Kanasuta

p. 3

C'est la rentrée

p. 4

Publicité COVID-19

p. 5

Besoin d'une consultation médicale

p. 6

La population d'Évain a été entendue

p. 7

Des nouvelles de la bibliothèque

p. 8

Faites-nous parvenir vos articles jusqu'au
Mercredi 14 octobre 2020

Vous pouvez les déposer au local du journal situé
au sous-sol du centre communautaire :

200, rue Leblanc C.P. 280

Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y0

Notre adresse courriel : info@journal-ensemble.org

Notre site Web : www.journal-ensemble.org

Suivez-nous! [facebook.com/journalensemble](https://www.facebook.com/journalensemble)

819-797-7110 poste 2208

La croix d'Évain n'est plus

■ Réjean Gouin



Jeudi le 3 septembre 2020, la Ville de Rouyn-Noranda a été avertie que la croix lumineuse du quartier Évain était tombée et gisait dans la forêt, encore attachée à sa base toute tordue.

Le représentant de la Ville, M. Daniel Tremblay, était sur les lieux quelque trente minutes après l'appel pour constater les dégâts. Les pompiers furent appelés pour sécuriser le périmètre en attendant l'équipe d'Hydro-Québec pour couper le courant.

Il semble que la croix serait tombée dans l'après-midi.

Rencontrée sur les lieux, Mme Nancy St-Amour, voisine immédiate du site de la croix, nous assure qu'elle était toujours debout la veille. Mme Samuelle Ramsay Houle, jointe au téléphone, nous confiait que c'était une bien triste nouvelle qui fera réagir bien des gens dans notre population.

Pour l'instant, il nous est impossible de spéculer sur la suite des choses. M. Tremblay nous a indiqué que les assurances seront averties et que c'est à ce moment que les décisions seront prises.

Cet article a été publié sur Facebook le 3 septembre dernier.



Crédit photo : Réjean Gouin

Et ma rue, quand est-ce qu'on la refait?

■ Samuelle Ramsay-Houle, conseillère municipale du quartier d'Évain



Les villes du Québec sont encadrées de manière rigoureuse par plusieurs ministères dans l'application de leurs règlements en ce qui concerne l'urbanisme, les travaux publics, la gestion des matières résiduelles, les élections, etc. La réfection du réseau routier n'y échappe pas et devient d'une complexité assez importante à saisir tant il y a de programmes et de règlements qui l'entourent. C'est pourquoi il peut être difficile de comprendre pourquoi on refait un bout de l'avenue Amisol plutôt que la rue Beaudry par exemple.

En fait, il y a énormément de considérants dans la planification des travaux et de l'entretien routier. Premièrement, il y a un état des lieux qui est fait pour tout ce qui est des infrastructures souterraines (aqueducs et égouts) ainsi que des infrastructures routières avec des cotes qui dénotent le degré d'usure (A-B-C-D-E). Cet inventaire est renouvelé périodiquement pour nous donner un portrait fiable de la réalité. Jusqu'à tout récemment, ces données n'étaient disponibles que pour le quartier centre et les secteurs urbains des quartiers périphériques. En 2020, nous avons fait faire toutes les analyses afin de se doter également d'une planification des infrastructures en ruralité.

Suivant l'état des lieux, il y a également le financement disponible qui est à prendre en considération. Le ministère des Transports met à la disposition des municipalités certaines sommes associées au programme d'aide à la voirie locale par exemple. À ce moment, c'est le ministère qui fixe les conditions et qui permet à la ville de faire certaines réfections étant donné que les conduites sont en état de désuétude avancé. Sans ce financement, il est très difficile pour une municipalité de faire les travaux avec les sommes importantes que cela représente et qui seraient directement taxées aux citoyens.

Enfin, une priorisation des travaux doit être effectuée en prenant en considération l'ensemble des travaux à réaliser. Par exemple, si la surface d'une rue est très désuète, mais que les conduites sont en bonne condition, il sera possiblement privilégié de faire un entretien efficace de la surface plutôt qu'une correction majeure. Si des travaux sont envisagés dans un certain secteur, il sera alors privilégié de tout faire au même moment pour limiter les coûts et les impacts sur le milieu.

Récemment, la ville de Rouyn-Noranda a procédé à l'embauche de son nouveau directeur des travaux publics et services techniques. C'est le département qui est sans aucun doute le plus imposant pour une municipalité et c'est donc un poste extrêmement stratégique. Ce nouveau directeur travaillera de pair avec le conseil municipal et l'équipe de direction pour une planification des plus efficaces sur l'ensemble de notre territoire.

Avec le bon personnel en place et les outils appropriés, nous sommes en voiture!

Campagne annuelle de financement 2020 du journal Préparez votre contribution!

Chères citoyennes et chers citoyens,

La campagne annuelle de financement du journal est lancée. Votre don nous permet de poursuivre la production et la distribution gratuite du journal dans toutes les résidences de notre quartier.

De plus, votre contribution vous octroie automatiquement le statut de membre de la Corporation ainsi que le droit de vote à la prochaine assemblée générale annuelle.

Un don de 10 \$ ou plus est suggéré par famille. Votre support financier est essentiel pour la poursuite du journal. Nous apprécions également recevoir vos commentaires sur le contenu du journal. Vous pouvez aussi nous donner vos suggestions d'articles pour les prochaines parutions.

De plus, si vous avez envie de donner quelques heures par mois au sein de l'équipe du journal, n'hésitez pas à nous contacter. Il nous fera plaisir de vous accueillir.

Nous vous remercions de votre habituelle générosité et nous vous invitons à nous retourner votre contribution dans l'enveloppe ci-jointe avec le coupon-réponse. Vous pouvez la déposer au local du journal situé au sous-sol du centre communautaire en respectant les règles sanitaires (port du masque) ou encore nous l'envoyer par la poste.

ENSEMBLE

Nom

Ma contribution pour 2020

Commentaires :

Vos suggestions pour les prochaines parutions :

Merci de votre collaboration et de votre générosité!

ENSEMBLE pour bâtir

Journal communautaire et organisme à but non lucratif publié mensuellement et distribué gratuitement sur le territoire du quartier Évain à 1 800 exemplaires, situé au :

200 rue Leblanc

Rouyn-Noranda Québec JOZ 1Y0

819-797-7110 poste 2208

info@journal-ensemble.org

www.journal-ensemble.org

facebook.com/journalensemble

L'équipe et ses collaborateurs assurent la rédaction et la correction de chaque édition. L'équipe du journal se donne le droit de corriger, de modifier ou de refuser un article qu'elle jugera offensant ou comportant des propos désobligeants.

Conseil d'administration :

Diane Gaudet Bergeron, présidente

Julianne Pilon, administratrice

Louiselle Luneau, secrétaire-trésorière

Raymonde Poitras, administratrice

Équipe de production et de rédaction :

Diane Gaudet Bergeron, Louiselle Luneau et Raymonde Poitras.

Équipe de collaboration : Réjean Gouin, Jacques Archambault, Lyne Héroux, Samuelle Ramsay-Houle

Équipe de correction : Hélène Bilodeau, Chantal Grenier, René Mercure et Louise Villeneuve.

Mise en page : Et Hop Studio

Contribution suggérée : 10 \$

Abonnement extérieur : 25 \$

Numéro d'enregistrement : 600-15-000042-79

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

Partenaires financiers : Ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Rouyn-Noranda.

Membre

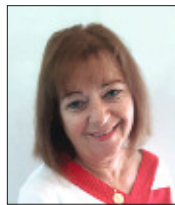
AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Image
certifiée
AMECQ

Des efforts récompensés à Kanasuta

Enfin, ils ont leur barrage

■ Diane Gaudet Bergeron



Ça fait plus de 12 ans que le conseil d'administration du Club Nautique Kanasuta travaille à construire un nouveau barrage sur la rivière du même nom.

Réal Bergeron et toute son équipe ont travaillé d'arrache-pied pour trouver les fonds nécessaires à la reconstruction de ce barrage. Celui-ci se devait d'être remplacé depuis plusieurs années, vu son très mauvais état et sa dangerosité, constatés lors de son entretien par les membres du club nautique. Ce barrage est indispensable pour la conservation et le maintien du niveau des trois lacs qui sont communément appelés lac Kanasuta.

Il aura été réalisé grâce à la très grande collaboration de monsieur Christian Brousseau, ingénieur et directeur du projet Dumont Nickel situé à Launay près d'Amos. La minière a financé la très grande partie de ce dispendieux projet qui aura coûté plus d'un million. Cette dernière se devait de compenser son empreinte environnementale au niveau de la faune aquatique et soumettre un projet au Ministère. Donc ce projet leur tenait à cœur.

Nous devons savoir que le nouveau barrage à Kanasuta est en fait un seuil déversant. L'eau qui entre égale l'eau qui sort. Le barrage est conçu pour retenir l'eau du lac lors de la période estivale et faciliter la navigation dans les passes entre les trois lacs. Ce barrage sert également à éviter que le lac Arnoux, qui est pollué, se déverse dans le lac Kanasuta et affecte la faune aquatique.

L'an dernier, l'équipe croyait voir enfin la concrétisation de leur projet,

mais à quelques mètres du but, les travaux furent arrêtés par le Ministère de la Culture et des Communications. Celui-ci parlait de protéger de possibles artefacts archéologiques se trouvant sur le passage des derniers mètres de terrain à aménager. Le travail fut donc reporté au printemps 2020, pour enfin se finaliser en août dernier. Ce fut un très grand soulagement pour l'équipe, de dire M. Bergeron, et un très gros poids de moins sur mes épaules. Je ne remercierai jamais assez monsieur Christian Brousseau et toute son équipe pour le financement de ce projet et l'immense travail accompli en collaboration avec la Ville de Rouyn-Noranda et l'entreprise de Construction Audet & Knight.

Réal Bergeron remercie tous les membres de son équipe car, sans leur travail acharné, ce projet n'aurait jamais vu le jour et les riverains auraient sûrement eu beaucoup de difficultés à naviguer pour se rendre à leur chalet.



M. Christian Brousseau,
Projet Dumont Nickel
Crédit photo : Diane Gaudet Bergeron



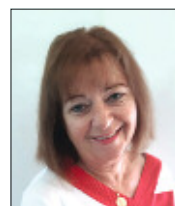
Conseil d'administration Club Nautique Kanasuta
Absents sur la photo : Normand Jacob et John Laporte
Crédit photo : Diane Gaudet Bergeron

Saviez-vous que

Si vous avez un super jardin, que vous ne savez plus quoi faire de vos légumes, il y a plusieurs endroits où vous pouvez donner votre surplus. Pensez à la Maison d'hébergement Alternative pour Elles, la Maison du Soleil Levant, la Ressourcerie Bernard Hamel ou encore vos voisins.

Donnez un peu, aidez beaucoup!

■ Diane Gaudet Bergeron



Cette année, dans le cadre de la campagne **Donnez un peu, aidez beaucoup**, Nicolas Pichette du Provigo d'Évain a choisi le **Refuge La Bonne Étoile**. Comme chaque année, monsieur Pichette remet un don à un organisme qu'il a choisi d'aider et, cette année, c'est un magnifique montant de 2 800 \$ qu'il a remis.

M. Pichette mentionne que c'est grâce à la générosité de ses clients qu'il a pu remettre une telle somme.

Nicolas Pichette a un grand cœur et, lorsqu'il pense aux animaux dans le besoin, c'est le cœur sur la main qu'il aime donner.



Refuge La Bonne Étoile
Crédit photos : Diane Gaudet Bergeron



Visitez notre page Facebook

Nous renouvelons constamment son contenu, pour vous transmettre le plus d'informations possible. Cliquez sur « J'aime » si vous appréciez.
facebook.com/journalensemble



Les pompiers sont là pour nous. En cas d'urgence, appelez le 911.



Julien Gauthier
EXCAVATION

R.B.Q. : 2462-4488-42

Tél. : 819-768-2421
Cell. : 819-763-6949
Fax. : 819-768-2428

3865, Rang des Cavaliers
Rouyn-Noranda (QC), J0Z 1Y2

*Simplement
pour vous*
Esthétique - Massothérapie



Isabelle Nackers
Propriétaire

65, avenue Victor
Quartier Évain, Rouyn-Noranda
Tél. : 819-763-1531
Sur rendez-vous
Lundi au Jeudi : 9 h à 21 h
Vendredi : 9 h à 17 h

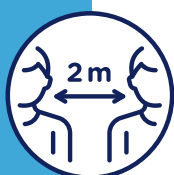
C'est la rentrée!

On reste vigilants pour éviter la propagation de la COVID-19

Chaque automne au Québec, les vacances laissent place à une nouvelle routine. Cette année, on reste vigilants pour assurer la sécurité de nos enfants. Ainsi, en leur permettant de continuer à fréquenter leur milieu éducatif, on leur offre les meilleures chances de réussir!

On respecte les consignes sanitaires

- On garde une distance de deux mètres entre les adultes et les enfants.
- On porte un couvre-visage dans les transports en commun et les espaces intérieurs fermés.
- On se lave les mains régulièrement.
- On suit les consignes spécifiques au service de garde éducatif à l'enfance et à l'école, incluant le service de garde scolaire.



On surveille les symptômes



Fièvre

Enfant de **0-5 ans**:

- température **rectale** de 38,5 °C (101,3 °F) et plus

Enfant de **6 ans et plus**:

- température **buccale** de 38,1 °C (100,6 °F) et plus



Symptômes généraux

- Perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût
- Grande fatigue
- Perte d'appétit importante
- Douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique)



Symptômes respiratoires

- Toux (nouvelle ou aggravée)
- Essoufflement, difficulté à respirer
- Mal de gorge
- Nez qui coule ou nez bouché



Symptômes gastro-intestinaux

- Nausées
- Vomissements
- Diarrhée
- Maux de ventre



Si votre enfant présente un ou plusieurs symptômes depuis plus de 24 heures ou si vous pensez qu'un membre de votre famille a été exposé à la COVID-19, **utilisez l'outil d'autoévaluation des symptômes de la COVID-19 à :**

Québec.ca/decisioncovid19

pour obtenir une recommandation sur la marche à suivre.



En cas de doute, on reste à la maison

Si des symptômes apparaissent chez votre enfant, il est recommandé qu'il reste à la maison et que ses contacts avec les autres personnes soient limités. Si les symptômes sont toujours présents 24 heures après leur apparition, utilisez l'outil d'autoévaluation ou composez le **1 877 644-4545** pour connaître la marche à suivre.

Votre enfant ne doit pas fréquenter son milieu éducatif :

- si vous avez reçu une consigne d'isolement de la direction de santé publique;
- s'il y a un risque que votre enfant soit atteint ou si vous croyez qu'il a été en contact avec un cas de COVID-19;
- si vous êtes en période d'isolement de 14 jours après un séjour hors du Canada.

Si votre enfant est en isolement à la maison, il peut bénéficier d'un soutien pédagogique à distance. Parlez-en aux personnes-ressources de son école.



On agit avec précaution à l'école et au service de garde

Si votre enfant présente des symptômes, on vous demandera de venir le chercher dans les plus brefs délais. Vous devrez composer le **1 877 644-4545** et suivre les directives qui vous seront données.

Si un enfant dans un groupe reçoit un diagnostic positif à un test de COVID-19, les parents et le personnel seront informés. Les personnes considérées comme étant à risque modéré ou élevé par les autorités de santé publique seront contactées, retirées du milieu et testées.

Si la fermeture d'un groupe ou d'un établissement est jugée nécessaire par les responsables régionaux de santé publique, les parents et le personnel seront informés rapidement.



On reprend nos activités

Lorsque la reprise de vos activités est autorisée, toujours le faire selon les consignes de santé publique reçues. Respectez toujours les consignes que vous donne un professionnel de la santé. Ne mettez jamais fin prématurément à une période d'isolement recommandée.

Québec.ca/coronavirus

1 877 644-4545

Québec 

Besoin d'une consultation médicale? N'attendez pas.



Si vous avez besoin de prendre un rendez-vous avec un professionnel de la santé et que vous ne présentez aucun symptôme d'allure grippale, de la gastroentérite ou de la COVID-19, communiquez avec :

- votre médecin;
- votre clinique médicale;
- votre groupe de médecine de famille;
- ou avec Info-Santé 811, si vous n'avez pas de médecin

pour obtenir une consultation par téléphone, ou encore en personne.

Le port du masque est obligatoire lors d'une consultation.



Toussez dans
votre coude



Lavez
vos mains



Gardez vos
distances



Portez
un masque

On continue de bien se protéger.

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

 1 877 644-4545

La population d'Évain a été entendue

■ Louiselle Luneau



À la suite de mon article d'opinion « **Le changement de nom du Centre communautaire d'Évain a-t-il lieu d'être ?** » lors de la dernière parution du journal, des commentaires ont circulé sur les réseaux sociaux (facebook et G-mail).

J'ai trouvé pertinent par le présent article de vous transmettre les différents commentaires reçus :

- **André Tessier** : Je suis totalement en accord avec le texte de Louiselle Luneau sur le changement de nom du Centre communautaire. En gardant le nom intact, on s'assure de la pérennité du nom de notre quartier.
- **Lise Pilon** : Non au changement de nom.
- **Diane Latour** : Moi aussi, je préfère garder le nom Centre communautaire Évain qui est représentatif du quartier. Nous avons tous mis beaucoup d'efforts et de \$\$ pour avoir ce centre communautaire. Dans 10-20 ans, les citoyens vont changer de nom, ne sachant plus qui est le monsieur. Le nom du quartier restera.
- **Carole Tremblay** : Non, cela n'a pas à changer de nom. Ce sont les citoyens, les familles d'Évain qui ont payé pour le Centre communautaire et non un seul homme. J'appuie Louiselle Luneau.
- **Céline Desrochers** : Nous devons conserver le nom Centre communautaire Évain, pour la pérennité du nom Évain, car il n'y a plus rien qui porte le nom Évain. Monsieur Dickey, à qui je ne veux rien enlever, puisque je ne l'ai pas connu, possède un édifice à son nom ainsi qu'une rue dans le quartier.
- **Raymonde Poitras et Eddy Lefebvre** : Nous désirons conserver le nom Centre communautaire Évain pour les mêmes raisons invoquées par Louiselle Luneau dans son article.
- **Lise Bouffard** : Je suis d'avis à conserver le nom Centre communautaire Évain pour les mêmes raisons invoquées par Louiselle Luneau dans son article.
- **Une citoyenne d'Évain** : Ce centre communautaire est l'œuvre de toute la population d'Évain, pas seulement d'un citoyen comme M. Dickey. Pourquoi vouloir changer le nom ? Centre communautaire Évain, voilà le nom qui selon moi, convient et respecte toutes les citoyennes et tous les citoyens de notre quartier. Ensuite, ce sera quel nom qu'il faudra changer ?
- **Isabelle Hardy** : Moi aussi, je suis d'accord qu'il garde le nom Centre communautaire d'Évain pour tous les gens d'Évain qui ont donné de leur temps et \$\$\$ et leurs fins de semaine. C'était un projet qui prenait à cœur tous les gens d'Évain, pas un seul homme.
- **Marie-Ève Plourde** : Je suis d'accord qu'on doit garder le nom d'Évain et en effet, beaucoup de gens ont contribué à la construction et à la réalisation du Centre communautaire d'Évain. Si nous nommons un homme, c'est comme si tous les autres citoyens qui ont contribué, étaient oubliés.
- **Jacinthe Robitaille et Normand Larocque** : Nous sommes d'accord qu'il faut garder le nom d'Évain. Pour le quartier Évain. Il ne faut pas mettre le nom d'une personne en particulier, c'est un centre bâti par la communauté.
- **Raymond Benoit** : Pourquoi changer son nom, quand celui-ci représente déjà ce qu'il est. Ceux qui ont travaillé à sa construction, ceux qui ont contribué en argent 300 \$ par famille et en heures de bénévolat. Ce n'est pas une bonne idée de faire disparaître une page de notre histoire. Sortez le grand tableau qui a été longtemps au mur du restaurant et vous comprendrez les efforts demandés à la population d'Évain pour ce centre. Je suis contre ce changement de nom.
- **Ginette Bérubé** : Je suis d'accord avec Marie-Ève Plourde, alors il faut aller à la réunion.
- **Raymond Côté** : Non au changement de nom. Le Centre communautaire doit rester. Pourquoi faut-il effacer les représentations du passé et de l'histoire d'Évain.
- **Diane Gaudet Bergeron et Réal Bergeron** : Il faut conserver le nom du Centre communautaire d'Évain, tel qu'il est actuellement, le seul lien entre la population et le Centre communautaire d'Évain. La pérennité du nom Évain est très importante, puisque c'est le seul endroit où nous pouvons garder ce nom dans notre quartier.

À la suite de tous ces commentaires, le conseil de quartier a décidé de mettre ce point à l'ordre du jour lors de la séance du conseil de quartier du 16 septembre. Environ une vingtaine de personnes ont assisté à cette assemblée afin de pouvoir s'exprimer sur cette question de changement de nom du Centre communautaire d'Évain.

Dans un premier temps, Mme Samuelle Ramsay-Houle, conseillère de notre quartier nous a rappelé que depuis le printemps dernier, ce projet émergeait à l'effet de nommer des édifices publics des quartiers en donnant le nom de personnes significatives dans la collectivité, et ce, afin de les honorer et de leur rendre hommage pour tout le travail accompli au développement des localités. Des organismes du milieu ont été consultés sur cette question. Ceux-ci ont confirmé leur accord à l'effet de changer le nom du Centre communautaire d'Évain par le Centre communautaire Paul-Arthur Dickey. Quelques autres noms de personnes avaient également été identifiés lors de cette consultation.

Les personnes présentes lors de la rencontre du conseil de quartier ont relaté les mêmes commentaires identifiés ci-haut, à l'effet qu'il est important de conserver le nom du Centre communautaire d'Évain, car c'est un projet de la collectivité, des gens qui ont mis du temps, de l'énergie et ont contribué financièrement à ce projet.

Tous les commentaires reçus ne remettent nullement en cause le travail effectué par M. Paul-Arthur Dickey pour la communauté d'Évain et je crois qu'il est important de le rappeler à nouveau. Les gens veulent tout simplement s'assurer que le nom « Évain » ne sera jamais oublié avec cette fusion imposée par le gouvernement il y a quelques années. Les gens de la population n'ont pas eu d'autre choix que de s'y conformer.

Après avoir entendu les différents commentaires des personnes présentes, les membres du conseil de quartier ont adopté une résolution unanime à l'effet de maintenir le nom du **Centre communautaire d'Évain** et d'en faire le suivi auprès du Conseil municipal de la Ville de Rouyn-Noranda par l'entremise de notre conseillère de quartier, Mme Samuelle Ramsay-Houle.

En conclusion, la population d'Évain a été entendue et est fière de cette décision. La démocratie a été respectée.



Séance du conseil de quartier 16 septembre
Crédit photo: Diane Gaudet Bergeron

Bonne chasse à toutes et à tous !

■ L'équipe du journal

Nous tenons à souhaiter à toutes les chasseuses et à tous les chasseurs une belle période de chasse 2020, activité très importante pour plusieurs dans notre région.

La chasse à l'arc et à l'arbalète débute dans notre zone 13, le 19 septembre et se terminera le 4 octobre prochain. Les mâles, les femelles et les veaux sont permis avec ces instruments de chasse. La période de chasse avec armes à feu se tiendra du 10 octobre au 25 octobre. Seulement les orignaux avec bois (10 cm ou plus) et les veaux sont permis cette année.

Nous souhaitons que vous nous fassiez parvenir des photos de votre prise tout en nous racontant des faits cocasses de votre séjour de chasse par courriel à l'adresse : info@journal-ensemble.org. Il nous fera plaisir de publier vos belles acquisitions lors de la prochaine édition du journal communautaire.

Si déneiger est une corvée...
A-Pelle

D-NEIGE

Résidentiel / Commercial



Déneigement offert
avec gratte et souffleur.

Les places sont limitées!
Soumission gratuite



819 279-7161
D-Neige@outlook.com



Des nouvelles de votre bibliothèque de quartier

■ Réjean Gouin



Horaires d'ouverture :

Mardi et jeudi : 16 h à 20 h

C'est le temps gris et pluvieux qui nous fait son retour. Que voilà une belle occasion de se perdre un peu dans une bonne lecture pour voyager, rêver et se détendre. De nombreux livres sont à votre disposition en visitant votre bibliothèque municipale sur la rue Leblanc au-dessus du local de l'Âge d'Or.

Comme la pandémie nous a tous simplement retardés, à vous les distribuer, nous avons de nombreuses nouveautés à vous offrir, en voici un aperçu :

Roman adulte :

- **La bibliothécaire d'Auschwitz** de Antonio G. Iturbe
- **Le bonheur n'attend pas** de Jojo Moyes
- **Sœurs désespérées : Lime et citron** de Caroline Langevin
- **Sœurs encore désespérées** de Caroline Langevin
- **La ballade de Max et Amélie** de David Safier
- **L'improbable voyage d'Audrey Mercier : T.01 Respire par le nez, beauté!** de Sandra Verilli
- **À charge de revanche** de Sophie Kinsella
- **Les sœurs Van Apfel ont disparu** de Felicity McLean
- **Il était deux fois...** de Franck Thilliez
- **Nuit sombre et sacrée** de Michael Connelly
- **La chaîne** de Adrian McKinty
- **Femmes sans merci** de Camilla Läckberg
- **Là où se trouve le cœur** de Sara Lövestam
- **Le jour où Kennedy n'est pas mort** de R.J. Ellory
- **Absolution** de Yrsa Sigurdardóttir

Documentaire et biographie :

- **Un parrain à la Maison-Blanche** de Fabrizio Calvi
- **Elle ne voulait pas être reine!** de Marc Roche
- **Le géant Ferré** de Bertrand Hébert et Pat Laprade

Les bénévoles sont tous au rendez-vous et vous attendent.

Nous sommes à faire de nombreux changements à la bibliothèque; certains sont déjà complétés et ça continue pour améliorer votre expérience de lecture.

Visitez : sites.google.com/view/biblev

La croix-phare d'Évain n'est plus

■ Jacques Archambault

La croix illuminée d'Évain a quitté sa position verticale, basculant de tout son long le jeudi 3 septembre, sans causer de dégâts autour, sauf pour elle-même. Elle siégeait sur la colline de la rue de la Montagne, à l'extrême ouest. Mais en fait, c'est ma rue ! Et oui, depuis 1985, l'année même où j'ai adopté le village d'Évain pour ma demeure au 20 de la Montagne.

Je l'ai photographiée à maintes reprises, car tellement imposante cette croix! Bien entendu, elle a été érigée en tant que symbole religieux. Mais voyez-vous, ces symboles religieux, on en trouve partout sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Ils font partie de notre patrimoine. Combien de croix ont été plantées sur des montagnes ou encore ces croix de chemin que l'on rencontre dans beaucoup de villages?

Pour moi, la croix illuminée d'Évain, c'était aussi une direction, un phare (je l'appelais la « croix-phare ») qui rassemble son peuple, ses villageois comme un totem d'appartenance. Une icône illuminée que l'on voyait à plus de 16 km.

Juché sur le mont Powell à Rouyn-Noranda, j'avais photographié le Mont Chaudron en zoomant au max. Mais, ce n'est que rendu chez moi que j'ai vu la croix illuminée entre les deux monts. Elle faisait quand même 31,6 m (104 pi) de haut incluant la tour sur laquelle elle était assise.

Maintenant à savoir la cause de sa culbute, l'avenir va nous le dire. Elle aura été au poste pendant 35 ans, droite et fière. J'espère qu'elle sera reconstruite.



La perte d'un homme natif d'Évain, décédé le 11 août dernier

Bernard Héroux

■ Lyne Héroux

Cet homme qui était mon père a fait bouger les choses dans son village natal.

Il fut de l'équipe de conseillers, avec Jean-Marc Jenkins et quelques autres, qui ont fait naître le Centre communautaire d'Évain. Il a fourni temps et matériel pour la construction de cet aréna. Ce projet lui tenait beaucoup à cœur.

Il fut pompier pendant plus de 20 ans pour porter secours à ses concitoyens.

Actionnaire chez Ross & Finlay Ltée pendant plus de 15 ans, il était reconnu dans les mines partout au Québec et en Ontario.

Tu nous manqueras papa.



L'équipe du journal invite les propriétaires ...

... à surveiller que leur embellissement de terrain n'obstrue pas la vue des conducteurs de véhicules sur le coin des rues. Certains, dans toute leur beauté, sont dangereux. Ils nous obligent à avancer au milieu du carrefour pour vérifier la venue possible de véhicules.



Bières de
microbrasserie

Mets cuisinés
sur place

chezgibb.com
info@chezgibb.com
 facebook.com/chezgibb

T. 819.768.2954
F. 819.768.2490



25, rue d'Évain
Rouyn-Noranda (QC) J0Z 1Y0

FRANCIS
GAUTHIER
inc.



RBQ : 8329-2037-10

terrassément

819 768-2690

255, ave. Lafontaine, Rouyn-Noranda, Québec, J0Z 1Y2